

Image not found or type unknown



Proces verbal de reception

Par **delille**, le **10/01/2008** à **14:55**

mon constructeur veut me faire signer un proces verbal de reception alors que j'ai du prendre à ma charge certains frais (enduire la façade, radiateurs, escalier) alors qu'ils avaient déjà été payés avec mon prêt immobilier.rnj'ai donc payé deux fois ces prestations.rnde plus, le délai de livraison est dépassé depuis trois mois.rnme conseillez vous quant même de signer le proces verbal de reception et si je ne le fais pas, que se passera t il.rnmerci par avance de vos conseils.